

## ► Informations générales

Cours	
<b>Sigle et titre</b>	PSY1035B
<b>Titre long</b>	Psychologie Physiologique
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Trimestre et année</b>	Automne 2019
<b>Horaire et local</b>	Mardi 8h30 à 11h30, Local D-550 Pavillon Marie-Victorin
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Description courte (selon l'annuaire UdeM)</b>	Introduction. Techniques en psychophysologie. Anatomie. Micro-anatomie et électrophysiologie. Les systèmes visuels, sensoriels et moteurs. Les rythmes biologiques, le sommeil et l'éveil. Le langage. L'apprentissage et la mémoire. La motivation et les émotions.
<b>Préalables</b>	-
<b>Site StudiUM</b>	À venir

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Caroline Dupont, M.Sc.
<b>Coordonnées</b>	caroline.dupont@umontreal.ca
<b>Disponibilités</b>	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement	
<b>Nom</b>	Audrey-Rose Charlebois-Poirier, B.Sc.
<b>Coordonnées</b>	Audrey-rosecharlebois@hotmail.com
<b>Disponibilités</b>	Sur rendez-vous

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Le but général du cours est de donner à l'étudiant(e) les notions fondamentales de la psychologie physiologique.

### Objectifs d'apprentissage

a) Reconnaître et identifier plusieurs structures du système nerveux de l'humain; b) Comprendre certains processus de transmission de l'information dans le système nerveux; c) Connaître différentes méthodes d'investigation employées en psychologie physiologique; d) Mieux cerner la participation du système nerveux dans la détermination de certains comportements normaux et pathologiques; e) Connaître l'impact des cycles de la vie sur le système nerveux; f) Discuter de certains thèmes de recherche actuels en psychologie physiologique et en neuropsychologie et prendre conscience de leur impact.

### Compétences développées

Cliquez ici pour entrer du texte.

## ► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen intra	Matière vue dans les 6 premiers cours magistraux	15 octobre	45%
Travail de vulgarisation scientifique	Voir directives sur Studium	12 novembre	10%
Examen final	Matière vue dans les 6 derniers cours magistraux	10 décembre	45%

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

#### Absence à un examen

---

#### Dépôt des travaux

Sur Studium, au plus tard le 12 novembre 23h59.

\*Prendre note qu'à l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise, les notes de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction seront soumises à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour de retard. Un retard de plus de cinq jours entraîne une note de 0 pour le travail.

#### Matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé lors des examens.

#### Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à de 10 % de la note d'un travail ou d'un examen sera appliquée à la qualité de la langue.

#### Seuil de réussite exigé

50%

## ► Rappels

### Dates importantes

#### Modification de l'inscription

2019-09-18

#### Date limite d'abandon

2019-11-08

#### Évaluation de l'enseignement

---

**Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires**

*contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.*

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

#### Enregistrement des cours

Les étudiants désirant effectuer l'enregistrement audio d'un cours doivent obtenir l'autorisation de l'enseignante

#### Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

La prise de notes avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents est autorisée.

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

**Documents** Bear, M.F., Connors, B.W., Paradiso, M.A. (2016). Neurosciences à la découverte du cerveau. 4ième édition. Éditions Pradel. (en vente à la librairie du pavillon Roger-Gaudry)  
Chapitre 4, Texte du livre de Psychobiologie (Pinel). À récupérer sur Studium.

**Ouvrages en réserve à la bibliothèque** -

**Équipement (matériel)** -

### Ressources complémentaires

**Documents** -

**Sites Internet** Site internet pour les normes de l'APA: <https://bib.umontreal.ca/bibliographies/apa>  
Pour installer le proxy: <http://www.bib.umontreal.ca/soutien-informatique/Proxy.htm>

**Guides** -

**Autres** -

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

### Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité <http://integrite.umontreal.ca/>

### Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrié. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement [www.harcelement.umontreal.ca](http://www.harcelement.umontreal.ca)

## ► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
3 septembre	Introduction aux neurosciences Structure et fonctions du système nerveux	Explication du travail de vulgarisation scientifique	Chapitre 1
10 septembre	Structure et fonctions du système nerveux (suite)		Chapitre 7 (pp.213-241), Chapitre 12 (pp. 416-433), Chapitre 14 (pp. 484-491)
17 septembre	<b>Méthodes d'investigation</b>		-
24 septembre	Neurone et transmission synaptique	Date limite – <b>approbation de l'article scientifique</b>	Texte de psychobiologie (Chapitre 4 de Pinel) disponible sur Studium
1 <sup>er</sup> octobre	Système visuel		Chapitre 9 (pp. 289-307) Chapitre 10 (pp. 329-341)
8 octobre	Sommeil et rythmes biologiques		Chapitre 19 (pp.651-689)
15 octobre	EXAMEN INTRA	Examen intra	Diapositives et lectures des cours 1 à 6
22 octobre	<b>Semaine d'activités libres (pas de cours)</b>		-
29 octobre	Langage		Chapitre 16 (pp. 566-571) Chapitre 18
5 novembre	Émotions		Chapitre 20
12 novembre	Développement du système nerveux	Date limite – remise du travail	Chapitre 7 (p. 189-201) Chapitre 23 (p. 799-815 ; p.819-832)
19 novembre	Mémoire		Chapitre 24
26 novembre	Apprentissage		-
3 décembre	Vieillessement	Dernier cours	-
10 décembre	EXAMEN FINAL	Examen final	Diapositives et lectures des cours 7 à 12

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.